

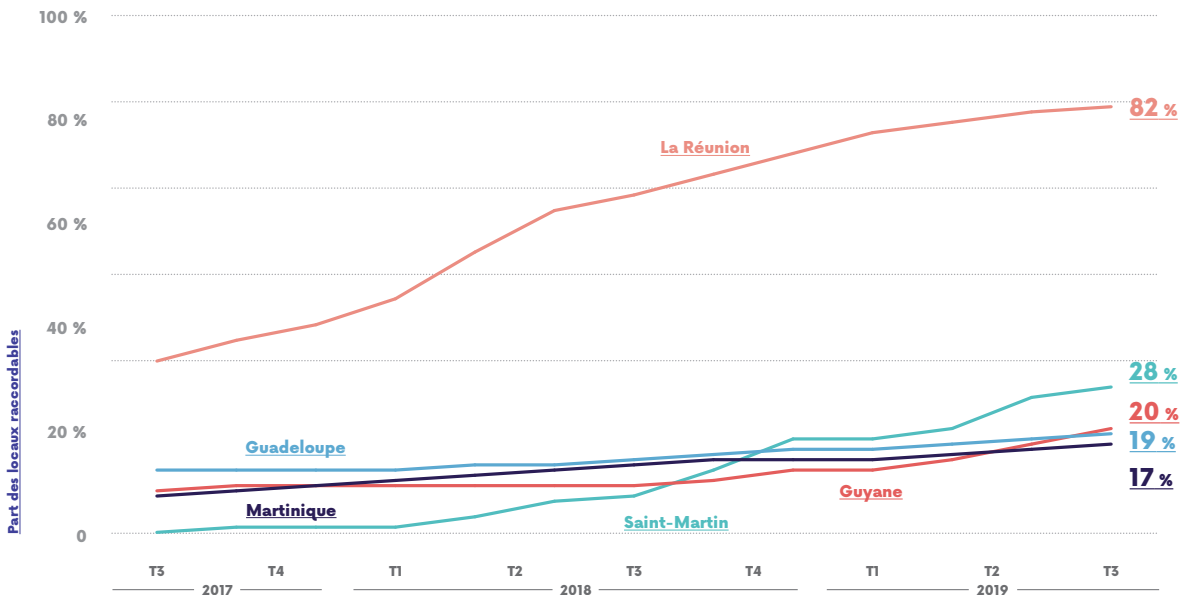
LA CONNECTIVITÉ FIXE DES TERRITOIRES ULTRAMARAINS : QUELLES AVANCÉES EN 2020 ?

Les territoires ultramarins bénéficient, comme l'ensemble du territoire national, du Plan France Très Haut Débit. Leur situation en matière de connectivité fixe contraste d'un territoire à l'autre, étant donné les spécificités et problématiques propres à chacun d'entre eux. Dans la plupart des territoires, des projets de réseau fibre jusqu'à l'abonné (FttH) privés et publics sont aujourd'hui lancés, avec une accélération notable au cours des derniers trimestres.

Panorama de la connectivité fixe en Outre-mer (au 30 septembre 2020)

Chaque trimestre, l'Autorité publie dans un observatoire les données des déploiements de fibre jusqu'à l'abonné (FttH) sur l'ensemble du territoire national. Les données locales sont disponibles en *open data*. La page « Carte fibre » du site « Ma connexion internet », mise à jour à cette occasion, permet de visualiser, de manière cartographique, l'avancée des déploiements FttH au niveau du quartier, de la commune et du département/de la collectivité, indique à chaque échelle le taux moyen de locaux raccordés et inclut une cartographie des déploiements futurs.

ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DES LOCAUX RACCORDABLES À LA FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'ABONNÉ ENTRE FIN SEPTEMBRE 2017 ET FIN SEPTEMBRE 2020



Source : réalisation Arcep à partir des données opérateurs



« Ma connexion internet » : un nouvel outil pour connaître les opérateurs, débits et services disponibles à son adresse

En avril 2020, l'Arcep a publié en version bêta un nouvel outil cartographique, « Ma connexion internet », moteur de recherche qui permet aux Français de connaître les technologies d'accès à internet disponibles à leur adresse et d'être mieux informés sur les déploiements de la fibre. L'outil est régulièrement enrichi et une version complète et finalisée doit être publiée au printemps 2021.

Ce projet constitue un outil de régulation et de transparence des déploiements pour renforcer l'information des consommateurs, des entrepreneurs et des pouvoirs publics avec l'objectif d'éclairer leurs choix. En particulier, cet outil permet aux collectivités d'établir des diagnostics précis et contribuer à la définition et à l'actualisation de leur stratégie numérique.

ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNECTIVITÉ FIXE EN OUTRE-MER À FIN SEPTEMBRE 2020

Territoire	Meilleure estimation du nombre de locaux (sources : opérateurs)	Lignes en fibre optique jusqu'à l'abonné		Taux de locaux ayant accès au très haut débit
		Locaux raccordables	Taux de mutualisation	Au moins 30 Mbit/s
DROM-COM	1,1 million	490 000	73 %	66 %
Guadeloupe	260 000	50 000	83 %	55 %
Martinique	230 000	40 000	88 %	42 %
Guyane	100 000	20 000	90 %	31 %
La Réunion ¹	450 000	370 000	69 %	84 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	3 000	0	0 %	100 %
Mayotte	60 000	0	0 %	18 %
Saint-Barthélemy	7 000	0	0 %	40 %
Saint-Martin	18 000	5 000	62 %	28 %
France métropolitaine (Toutes zones)	40,7 millions	22,3 millions	92 %	68 %
France métropolitaine Zone publique	17 millions	4,7 millions	72 %	44 %

1. Des doubles déploiements peuvent avoir lieu et complexifier les comptages sur ce territoire.